

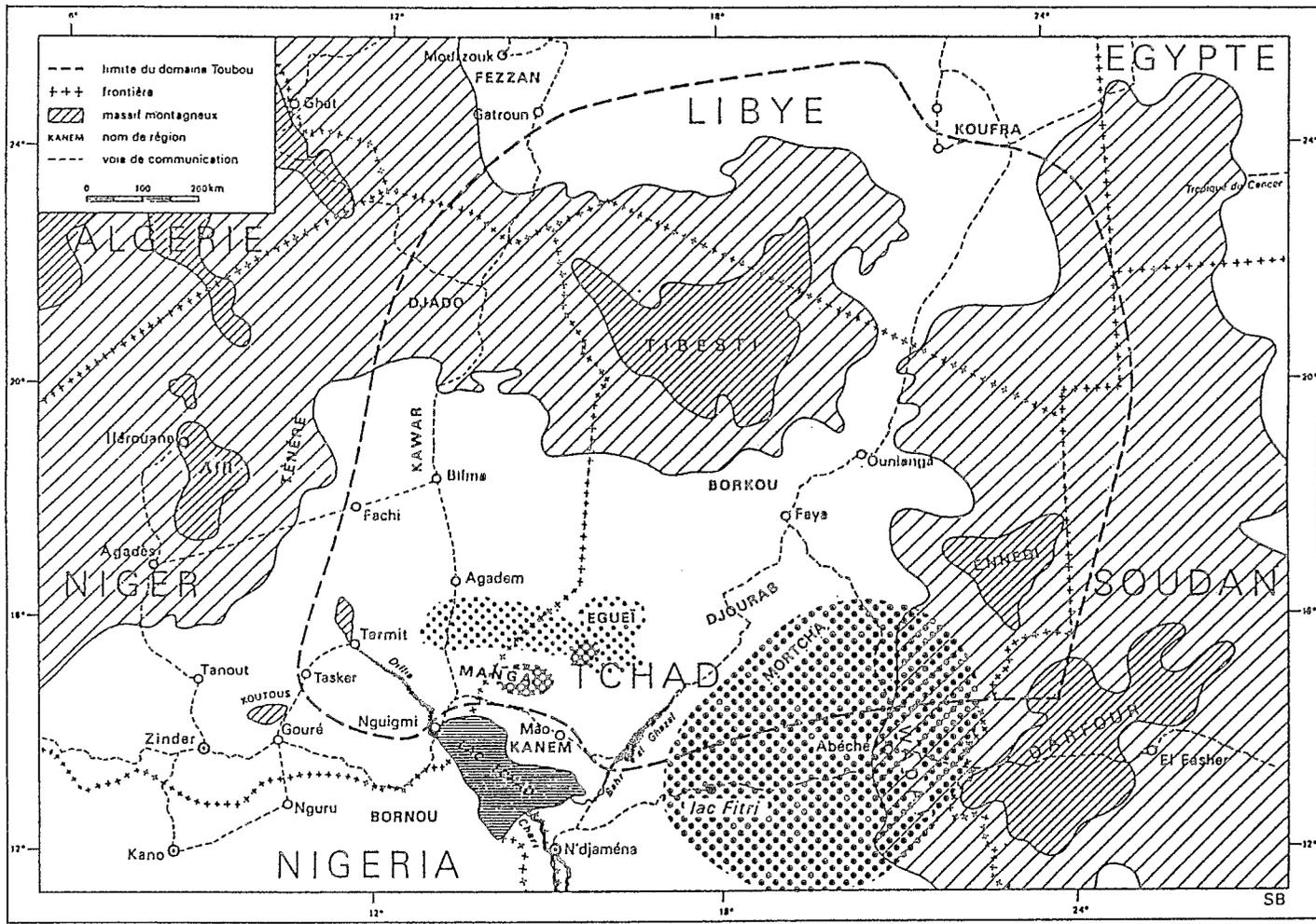
## POURQUOI LES DAZA ASSIMILENT-ILS LEURS VOISINS ?

Catherine BAROIN  
CNRS

Les Daza, pasteurs saharo-sahéliens du nord du Tchad (élément méridional du groupe des Toubou ou Tédà-Daza), assimilent progressivement les divers groupes arabes qu'ils côtoient. Quelle est exactement la situation et comment s'explique-t-elle ? Je ne chercherai pas ici à traiter ce sujet dans toute son ampleur, mais je voudrais simplement attirer l'attention sur cette question jusqu'à présent laissée de côté mais qui pourtant mérite intérêt, car elle relève du vaste problème du rapport entre les cultures.

Il n'existe actuellement sur ce thème, à ma connaissance, que des données écrites éparses et pour la plupart anciennes. Les sources qui peuvent être utilisées sont nombreuses mais partielles. En faire l'inventaire serait déjà un long travail. Je n'ai pour ma part basé la documentation ponctuelle que je présente ici que sur la consultation d'un petit nombre d'ouvrages (LE ROUVREUR 1962, ZELTNER 1980, CARBOU 1912, CHAPELLE 1957). Ces livres fournissent avant tout des détails historiques sur les combats livrés et peu d'indications sur les mœurs, à l'exception de celui de LE ROUVREUR dont les descriptions restent cependant très succinctes. Mes enquêtes de terrain, quant à elles, n'apportent rien sur la question, car les Daza du Niger que j'ai connus n'avaient pas de voisins arabes proches, hormis des Ouled Sliman avec lesquels ils avaient très peu de contacts. C'est au Tchad qu'il aurait fallu se rendre pour observer les faits.

Les Daza, avons-nous dit, assimilent progressivement les divers groupes arabes qu'ils côtoient. Ces groupes arabes sont nombreux et disséminés, et ils ont été jusqu'ici, dans l'ensemble, fort peu étudiés. Ils sont arrivés dans le bassin du Tchad à des



Arabes Djoheina nomades  
  Arabes Ouled Sliman  
  Arabes Hassaouna

Enclaves arabes dans le domaine toubou, d'après LE ROUVREUR 1962. cartes 12, 13, 14, 22.

époques différentes. On distingue les Arabes "noirs" des Arabes "blancs" en fonction de la couleur de leur peau, conséquence de mélanges plus ou moins accentués.

Les Arabes Noirs sont appelés Choa ou Shuwa par les Kanouri et les Kanembou, Araã et Kugu (pl. Kuga) par les Daza du Niger, sans que j'aie réussi à déterminer à quels Arabes précisément renvoient ces deux derniers termes. Les Arabes Noirs se subdivisent en deux groupes, les Hassaouna à l'ouest et les Djoheïna à l'est, beaucoup plus nombreux.

Les Hassaouna sont arrivés dans le bassin du Tchad entre le XIV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle. Ils se sont implantés au nord du lac Tchad, entre le 13<sup>e</sup> et le 16<sup>e</sup> méridien. Les campements les plus septentrionaux sont ceux des Am Réar, au sud de l'Egueï. Ils sont complètement entourés de Toubou. Leur culture est fortement imprégnée d'influence daza. Ils vivent notamment dans des tentes de nattes comme les Daza et leur marque de bétail, biri, est une marque toubou (BAROIN 1972 : 150). Mais leur assimilation n'est pas totale. Leur teint est resté clair et ils parlent toujours l'arabe, parallèlement au dazaga (langue des Daza). "Ils s'efforcent encore de préserver leur caractère arabe", écrit à leur propos LE ROUVREUR (1962 : 195). Les Hassaouna du sud, au contraire, installés au Chitati, sont complètement intégrés aux Daza :

"Cette intégration s'exprime de toutes les manières, par la langue, les coutumes, le genre de vie ; il n'y a guère que le type physique qui, dans une certaine mesure, ait été épargné". (LE ROUVREUR 1962 : 295)

Les marques de bétail des Hassaouna du sud sont presque toutes identiques à celles des Toubou, auxquels ils les ont très probablement empruntées. Un tel emprunt traduit, rappelons-le, un lien d'allégeance puisque imposer la marque d'un individu ou d'un clan sur son bétail revient à mettre ce bétail (comme soi-même) sous la protection de cet individu ou de ce clan, qui doit réparer les torts subis en cas de vol notamment. Mais il faut souligner que ces données rassemblées par LE ROUVREUR sont basées sur des enquêtes datant de trente ans (1957-1958). Il ne serait pas surprenant que l'histoire ait accentué cette acculturation des Arabes Hassaouna, et que les troubles politiques du Tchad aient bouleversé cette géographie déjà ancienne.

Les Arabes Noirs de l'est, les Djoheïna, sont arrivés par lente infiltration dans le bassin du Tchad à partir du XV<sup>e</sup>, et surtout du XVII<sup>e</sup> siècle. Leur installation progressive dans cette région s'est

prolongée jusqu'au début du XXe siècle. Les Djoheïna se répartissent en de très nombreuses tribus (LE ROUVREUR 1962 : 313) dont une partie seulement vit d'élevage transhumant et se trouve en contact avec les Daza. Ces Arabes nomades font paître leurs chameaux entre le Mortcha au nord et le 13ème parallèle au sud, et leurs bovins entre le Mortcha et le 11ème parallèle au sud. Ils croisent donc leurs terrains de parcours avec ceux des Daza au nord, tandis qu'ils débordent le domaine toubou vers le sud. D'ouest en est, les zones de parcours des six tribus principales s'échelonnent ainsi sur des couloirs parallèles depuis les environs du lac Fitri jusqu'à la frontière du Soudan. Ce sont les Ouled Himet, les Diaatné, les Khozam (qui, contrairement aux autres, n'appartiennent pas au groupe Djoheïna), les Ouled Rachid, les Missirié (la plus importante tribu arabe du Tchad), et les Mahamid. L'ensemble de ces tribus arabes totalise un nombre d'individus plus de vingt fois supérieur à celui des Arabes Hassaouna à l'ouest, puisque LE ROUVREUR il y a trente ans les estimait à 128500 (dont 60000 pour les seuls Missirié) alors que, selon lui, les Hassaouna n'étaient que 5600 et les Ouled Sliman 3400 (LE ROUVREUR 1962 : 312, 295, 300).

Ceci peut expliquer que les Djoheïna soient beaucoup moins acculturés au monde daza que les Hassaouna. En effet, s'ils habitent des tentes en nattes de doum comme les Toubou et les Hassaouna, ils se marient beaucoup plus rarement avec des femmes téda ou daza et pratiquent toujours l'excision des filles, abandonnée par leurs confrères hassaouna sous l'influence des Toubou. De plus, ils ne parlent que l'arabe (LE ROUVREUR 1962 : 328). Néanmoins ils ont perdu au fil de leur migration africaine certains traits de leur culture arabe d'origine. Par exemple, les Missirié ne portent pas le turban et leurs femmes vont le buste nu (LE ROUVREUR 1962 : 341).

Les Arabes Blancs, pour leur part, sont appelés Wahila par les Daza du Niger. Ce sont les Arabes Ouled Sliman, qui se subdivisent en deux grands groupes : les Ouled Sliman "anciens" et les Ouled Sliman "nouveaux", selon la date de leur arrivée dans le pays. Les Ouled Sliman anciens sont arrivés au Tchad, chassés de Tripolitaine par les Turcs, après 1842. Leurs coutumes arabes sont bien préservées, en dépit de l'apport culturel consécutif à de nombreux mariages avec des femmes hassaouna et toubou. L'habitat est la tente de nattes comme chez les Toubou, mais plus spacieuse (LE ROUVREUR 1962 : 298). Les Ouled Sliman nouveaux sont arrivés au Tchad plus tard, vers 1930. Ils se sont installés pour l'essentiel en Egueï, et ils ont gardé intactes leurs coutumes d'origine. Ils sont les seuls à habiter une tente en étoffe, à se nourrir

de blé et non de mil, à utiliser la meule tournante, et les seuls dont les femmes vêtues de rouge, et non de noir ou de bleu sombre comme celles des autres groupes, restent attachées au port du voile (LE ROUVREUR 1962 : 439-411). Mais depuis les observations de LE ROUVREUR, la situation a probablement changé. Les Ouled Sliman anciens sont-ils maintenant davantage acculturés, les Ouled Sliman nouveaux cherchent-ils toujours à préserver leur identité arabe ? L'influence libyenne proche peut les y avoir incités. L'enquête de terrain serait nécessaire pour faire le point.

Les différences d'assimilation de ces divers groupes arabes à la culture toubou ont des causes historiques et politiques. Ces groupes sont arrivés dans le bassin du Tchad à des époques et dans des conditions différentes. Il se trouvent en contact avec les Daza depuis un temps plus ou moins long.

Les modalités d'insertion dans le pays n'ont pas été les mêmes pour les uns et pour les autres. Pour tous assurément l'antériorité des Daza sur le terrain conférait à ces derniers un avantage certain, de même que leur supériorité numérique. Cet avantage était renforcé par l'insécurité des Arabes arrivés par petits groupes. L'inévitable conséquence en a été la domination politique exercée par les Toubou sur les groupes arabes les plus anciennement venus. Par contre, ces conditions favorables aux Toubou n'ont pas empêché que la situation soit inverse dans le cas des Ouled Sliman. Ces derniers, dont le caractère belliqueux tranche sur le pacifisme des Hassaouna (CARBOU 1912 : 101), ont pu se poser en conquérants grâce à la supériorité que leur conférait la possession d'armes à feu, face à des guerriers qui ne connaissaient que l'arme blanche. L'atout considérable que constituait cette arme leur permit, plus que leur courage semble-t-il (CARBOU 1912 : 103), de dominer et de ravager à leur guise le pays jusqu'à la pacification coloniale.

En ce qui concerne les Ouled Sliman donc, la position dominante qu'ils acquièrent d'emblée dans le monde nouveau qu'ils pénétraient et la faible profondeur historique de leurs relations avec les Toubou expliquent qu'ils aient, moins que les autres groupes arabes, subi l'influence culturelle téda-daza. Cette position dominante les portèrent à se juger supérieurs aux autres et, de ce fait, à refuser d'accorder leurs filles à des gens qui à leurs yeux leur étaient inférieurs. Leurs bandes guerrières envahisseuses de toute façon manquaient de femmes, et c'est peut-être pour cette raison uniquement qu'ils acceptèrent des épouses de ces groupes dominés.

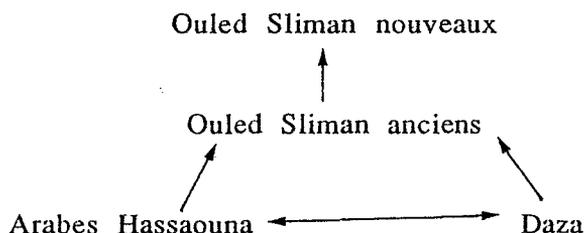
Car les mariages interethniques ne sont pas le fruit du hasard : ils se font toujours (ou presque) en suivant la règle de prohibition de l'hypogamie féminine, c'est-à-dire l'interdiction faite à la femme de se marier en-dessous de sa condition. Pourquoi cette règle ? Parce que les hommes sont, dans ces régions comme tant d'autres, considérés comme supérieurs aux femmes, et qu'ils peuvent de ce fait se permettre d'épouser des femmes d'un rang ou d'une ethnie inférieure sans remettre en cause leur propre statut, tandis qu'une femme qui épouse un homme d'un rang inférieur désavoue ses origines. Une telle mésalliance est toujours soigneusement évitée non seulement par les femmes, mais aussi par leurs parents qui les guident dans le choix de leur conjoint quand ils ne font pas ce choix eux-mêmes, car le statut de l'allié n'est pas sans répercussion sur le leur propre. Aussi les mariages interethniques pratiqués traduisent-ils toujours la position respective des donneurs et des preneurs de femmes dans une hiérarchie sociale admise par tous. Ces mariages sont le révélateur assuré de cette hiérarchie des ethnies lorsqu'aucune autre manifestation n'en transparait.

Dans la région considérée, la hiérarchie implicite que traduisent les mariages interethniques est corrélative d'une échelle inverse d'assimilation culturelle au monde toubou. En d'autres termes, ce sont les groupes les moins assimilés qui se situent (ou se situaient) le plus haut dans l'échelle sociale. Car cette situation bien entendu n'a rien d'immuable, des faits historiques nouveaux étant toujours susceptibles de remettre en cause un tel ordre des choses. Il est même vraisemblable qu'il ait déjà changé, car les données sur lesquelles je me fonde remontent à plus de vingt ans, et les troubles politiques connus par le Tchad ont sans doute bouleversé ce panorama. Il va sans dire également que la hiérarchie des ethnies dont je fais état ne correspond nullement à un jugement de valeur de ma part sur celles-ci. Un tel jugement serait contraire aux principes mêmes de l'anthropologie. Ce que je cherche simplement à établir, c'est la façon dont les autochtones se considèrent (ou se considéraient) eux-mêmes les uns par rapport aux autres, la façon dont ils se définissent dans un mode de relation aux autres groupes qui apparaît avant tout comme hiérarchique. Mais ces rapports hiérarchiques ne font pas nécessairement l'objet d'un consensus, car les uns peuvent se juger supérieurs aux autres sans que ces derniers leur reconnaissent une quelconque supériorité.

Ces réserves étant faites, voici les faits qui se dégagent des ouvrages consultés. Les Ouled Sliman nouveaux, qui occupent le sommet de l'échelle de hiérarchie ethnique régionale et qui ont bien

préservé leurs coutumes d'origine, gardent leurs femmes pour eux-mêmes et n'acceptent d'épouses, en principe, que des Ouled Sliman anciens. Ceux-ci, qui occupent la position sociale immédiatement inférieure, donnent des femmes aux Ouled Sliman nouveaux et en reçoivent des Toubou et des Hassaouna. Ces Arabes Noirs se situent en-dessous d'eux dans l'échelle hiérarchique et sont davantage marqués par la culture daza. Ils échangent d'ailleurs leurs femmes avec les Daza, et occupent avec eux le bas de la hiérarchie ethnique.

Ceci peut se traduire par le schéma suivant, où le don d'épouses est représenté par une flèche, et la hiérarchie sociale par la position des groupes de bas en haut, les plus hauts placés étant ceux qui se trouvent au sommet de la hiérarchie sociale :



Bien sûr, il ne s'agit là que d'un schéma partiel, d'une part parce qu'il n'inclut pas tous les groupes dont il a été question, et d'autre part parce qu'il ne représente qu'une partie des mariages, ceux qui sont théoriquement admis, ce qui n'exclut pas la pratique effective d'autres mariages.

Or dans ces sociétés pastorales guerrières, ce sont les femmes avant tout qui transmettent leur culture à leurs enfants. L'acceptation d'une femme étrangère entraîne donc inévitablement non seulement le métissage du sang, mais l'influence culturelle. Ainsi les groupes hiérarchiquement supérieurs, les Ouled Sliman en l'occurrence, sont-ils menacés à terme, du simple fait qu'ils acceptent des épouses de groupes inférieurs, d'être phagocytés par les populations qu'ils dominent, surtout s'ils sont inférieurs en nombre. La domination qu'ils ont exercée, basée sur la possession du fusil, relève d'ailleurs maintenant du passé, l'usage des armes à feu s'étant depuis longtemps généralisé.

Au Tchad au cours des siècles passés, la domination politique et numérique des Toubou leur a permis d'assimiler peu à peu les divers petits groupes arabes venus à leur contact. Puis l'invasion des Ouled Sliman, favorisés par la possession de fusils, a bouleversé les cartes du jeu. Ceux-ci, se jugeant supérieurs, ont refusé l'assimilation. Mais peut-être la situation est-elle aujourd'hui à nouveau différente en raison de la position politique nouvelle acquise par les Toubou dans le conflit tchadien.

De manière générale, ce sont souvent les groupes qui sont en situation de domination politique qui assimilent leurs voisins. Ils exercent sur les autres un attrait psychologique indéniable, qui porte à les imiter le plus possible. La faveur que connaissent auprès des jeunes Français aussi bien la musique moderne américaine que les fast foods n'en est-elle pas le signe ?

Du point de vue purement anthropologique, on peut se poser la question suivante : l'organisation sociale d'un groupe donné peut-elle le prédisposer, plus qu'un autre, à la domination politique et à l'assimilation culturelle des voisins ? Peut-être la réponse est-elle négative, mais la question mérite qu'on y réfléchisse.

#### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAROIN C. - 1972 - *Les marques de bétail chez les Daza et les Azza du Niger*. Niamey : Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines, "Etudes nigériennes" n°29.
- CARBOU H. - 1912 - *La région du Tchad et du Ouadai. Etudes ethnologiques : dialecte toubou*. Paris : E. LEROUX.
- CHAPELLE J. - 1957 - *Nomades noirs du Sahara*. Paris : Plon.  
[Rééd. 1982, Paris : L'Harmattan].
- LE ROUVREUR A. - 1962 - *Sahariens et sahéliens du Tchad*. Paris : Berger-Levrault.
- ZELTNER J.-C. - 1980 - *Pages d'histoires du Kanem*. Paris : L'Harmattan.